

Le 17 mars, 2014

Lettre ouverte de la Société Civile de la région d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (MENA)

Avant le Conseil européen, 20/21 Mars 2014

« Les objectifs climatiques et énergétiques européens post-2020 détermineront les buts ambitieux des dirigeants politiques dans la région MENA à la 21^{ème} CdP à Paris et ouvriront également la voie à un marché de l'énergie UE-MED vraiment intégré »

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA), le changement climatique n'est pas un problème théorique lointain. De nombreux changements prévus par les modèles climatiques internationaux sont plutôt déjà connus dans notre région, avec des conséquences désastreuses pour nos moyens de subsistance. Pour nous, la réduction des émissions de gaz à effet de serre à travers le déploiement des énergies renouvelables et la réalisation d'économies d'énergie n'est pas une question de compromettre notre mode de vie, c'est une question de survie. Avec d'autres pays, qui construisent leur modèle de prospérité sur les combustibles fossiles, l'Europe est responsable des impacts du changement climatique dans notre région - historiquement, juridiquement et moralement - et elle a l'obligation d'agir.

Les objectifs européens énergétiques et climatiques à l'horizon 2020 ont encouragé les dirigeants politiques à travers le monde arabe à accorder la priorité au développement des énergies renouvelables. Aujourd'hui, tous les pays de la région MENA ont adopté des politiques d'énergies renouvelables qui pourraient conduire à 107 GW de capacité d'énergie renouvelable installée en 2030. En conséquence, certains des acteurs de l'énergie les plus importants au monde, y compris les sociétés nationales et internationales pétrolières et de gaz, ont déjà rejoint le marché solaire de la région pour diversifier leurs portefeuilles et capitaliser sur nos ressources énergétiques renouvelables abondantes.

Les promesses européennes de "promouvoir la coopération sur les énergies renouvelables" dans le cadre du Plan solaire méditerranéen (PSM) et de l'article 9 de la directive européenne de l'énergie renouvelable 2009/28/CE ont renforcé l'engagement de plusieurs pays du sud de la Méditerranée non seulement à élargir le déploiement des énergies renouvelables, mais à poursuivre les perspectives d'exportation et d'échanger de l'électricité verte avec les États membres de l'UE. Encore plus récemment, de telles promesses ont été reprises dans la communication renouvelée de la politique européenne de voisinage (PEV) de mai 2011, en soulignant que la coopération avec les pays voisins d'Europe du Sud pourrait conduire à "l'établissement d'une Communauté UE-Méditerranée du Sud de l'Énergie complémentaire".

Bien que l'UE ait inspiré nos politiques énergétiques et climatiques dans le passé, il semble maintenant qu'elle a abandonné son rôle de chef de file dans la proposition actuelle de son paquet climat-énergie 2030. Ce paquet rompt fortement avec son précurseur 2020 et n'a pas l'initiative pour mener le changement transformationnel dans l'UE, la région MENA, ou partout ailleurs dans le monde.

Dans ce contexte, nous nous inquiétons qu'un paquet climat-énergie européen faible pourrait enterrer l'option de la coopération énergétique trans-méditerranéenne et en particulier les perspectives d'échanges d'électricité avec les pays voisins d'Europe du Sud. **Sans un lien clair entre les politiques européennes et les attentes de la Méditerranée du Sud des exportations d'électricité verte directs ou indirects vers l'Europe, il y aurait peu de motivation dans la région MENA à l'échelle des énergies renouvelables** dans le cadre trans-méditerranéen du MSP. Cela pourrait entraver le financement des énergies renouvelables et de ses multiples avantages socio-économiques pour de nombreux pays d'Afrique du Nord. Il réduirait également les possibilités pour une fiabilité accrue découlant de l'intégration des systèmes, et pourrait retarder le déploiement des énergies renouvelables dans l'ensemble de la région MENA. Plus important encore, la proposition de la Commission pourrait nuire à la

réputation de l'UE et conduire au scepticisme et à la méfiance dans le sud de la Méditerranée sur les perspectives d'avenir pour un marché énergétique de l'UE -MENA véritablement intégré.

En fait, si l'UE ne fait pas évoluer un engagement fort dans sa politique climatique énergétique qui peut garantir un système de confiance et de copropriété avec ses voisins du sud de la Méditerranée, elle perdra sa voix importante qui pourrait encourager les dirigeants politiques de notre région à mettre en place un accord climatique post-2020 ambitieux et juridiquement contraignant lors de la 21^{ème} CdP de la CCNUCC à Paris.

En tant que représentants d'ONG 22 de 9 pays de la région MENA, nous sommes profondément préoccupés par la proposition de la Commission européenne pour le cadre 2030 pour les politiques climatiques et énergétiques, publié le 22 janvier. Sans objectifs nationaux contraignants et ambitieux pour le déploiement des énergies renouvelables et la réalisation d'économies d'énergie et avec seulement un objectif climatique faible, la proposition ne parvient pas à démontrer l'engagement de l'Europe à décarboniser son économie en 2050 et à retrouver son leadership climatique.

Même si le chemin vers une économie à faible émission de carbone reste périlleux, il ya une volonté politique chez les pays du Sud de la Méditerranée pour aider nos voisins européens à la réalisation des objectifs climatiques et énergétiques 2030 rentables et ambitieux. En utilisant le mécanisme conjoint de coopération dans le cadre de la directive européenne sur les énergies renouvelables 2009/28/CE et le MSP, les importations directes ou indirectes d'électricité verte du sud de la Méditerranée vers l'Europe pourraient être prises en compte pour les objectifs de l'UE non seulement à long terme mais bien avant 2030. Cela pourrait d'une part permettre au paquet européen climat-énergie pour 2030 d'établir des objectifs plus ambitieux et d'autre part, un tel partenariat énergétique trans-méditerranéen pourrait contribuer à la sécurité énergétique de l'UE, en termes de sécurité d'approvisionnement, de stabilité du système et de réductions de coûts substantielles en 2030.

Avec la 21^{ème} Conférence des Parties en 2015 soit à moins de 2 ans, **nous appelons donc l'Union européenne à envoyer un signal fort et à augmenter votre ambition au-delà du plus petit dénominateur commun récemment présenté dans le Livre blanc de la Commission. L'Europe peut montrer à la communauté internationale sa crédibilité et sa volonté de jouer un rôle de premier plan lors de la 21^e Conférence des Parties seulement en soutenant les objectifs climatiques et énergétiques progressistes et juridiquement contraignants à l'horizon 2030.** Le Conseil européen sur le climat et l'énergie les 20 et 21 mars 2014 est l'occasion pour l'UE de le faire.

Pour tenir compte du consensus scientifique et relever les défis en matière climatique, nous exhortons les dirigeants de l'UE participant au Sommet européen de Mars 20-21 à renforcer le vote faite par le Parlement européen le 5 Février et de stimuler les propositions de la Commission avec quatre engagements concrets et fermes:

- *Cible Climatique: Un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui va bien au-delà de 40% et atteint une réduction des émissions nationales de l'UE d'au moins 55% d'ici 2030, y compris des objectifs contraignants à l'échelle nationale.*
- *Cible de l'énergie renouvelable: Un objectif engageant de l'UE de 45% des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie d'ici 2030, y compris des objectifs contraignants à l'échelle nationale.*
- *Cible d'économies d'énergie: Un objectif contraignant de 40% d'économies d'énergie d'ici à 2030 par rapport à 2005, y compris des objectifs contraignants à l'échelle nationale.*
- *Les plans des Etats membres: Données repères sur la coopération d'énergie renouvelable directe et indirecte entre les membres de l'UE et les pays de la région MENA en 2030, en vertu de l'article 9 de la directive européenne de l'énergie renouvelable 2009/28/CE.*

Meilleures salutations.



Eco MENA, Panafrikan Climate Justice Alliance, IndyAct, Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre (A.E.S.V.T.), Gender and Water Alliance, Numu, Arab Youth Climate Movement, Association Idil pour le Développement et l'Éco Tourisme AIDET, Association des Amis du Parc National d'Ifrane (ASSAPNIF), Home and Environnement Association, Association Femmes Bladi pour le Développement et le Tourisme, Zerowaste Coalition Lebanon, Association Amis de l'Environnement (A.A.E.), AZIR pour l'Environnement, Association de la Protection de l'Environnement à la Wilaya Tétouan (A.P.E.W.T.), Kenana NGO for Sustainable Development and Women Empowerment, Association Gharb pour la Protection de l'Environnement (A.G.P.E.), Club UNESCO-ALECSO – Savoir et Développement Durable Tunisie, Association Energies Renouvelables Développement Durable et Solidarités, Green Square, Byblos Ecologia, Association Eau et Energie pour Tous Témara (A.S.E.E.T.)